\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

President Yoweri Kaguta Museveni
Parliament of Uganda
Parliament Avenue
Kampala
Uganda

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude au sujet de l’enlèvement de Kizza Besigye, opposant politique ougandais et ancien candidat à l’élection présidentielle pour le Forum pour le changement démocratique (FDC), qui a eu lieu à Nairobi, au Kenya, le 16 novembre 2024**. Personne ne savait où il se trouvait et il est resté injoignable jusqu’à sa comparution le 20 novembre devant un tribunal militaire à Kampala, en Ouganda, bien qu’il soit un civil. Il a été inculpé aux côtés d’un membre du FDC, Haji Obeid Lutale, d’infractions liées à la sécurité et de détention illégale d’armes à feu et de munitions.

Ce n’est pas la première fois que Kizza Besigye est arrêté et détenu illégalement. En novembre 2005, il avait été arrêté illégalement et détenu pour des accusations militaires d’infractions liées au terrorisme et pour détention illégale d’armes à feu, en amont de l’élection présidentielle de 2006. En février 2016, il avait été arrêté arbitrairement et détenu dans le cadre d’une «arrestation préventive» à la suite de «déclarations et d’activités équivalant à une incitation à la violence et au mépris des lois». Il avait déclaré qu’il contesterait le résultat de l’élection présidentielle de 2016 devant la Cour suprême ougandaise.

L’enlèvement de Kizza Besigye fait clairement partie d’une répression généralisée qui se durcit. Au regard de la fréquence à laquelle les autorités ougandaises accusent à tort les opposants politiques, il est à craindre que les accusations portées à son encontre ne soient motivées par des considérations politiques.

**À la lumière de ce qui précède, je prie instamment votre gouvernement de:**

* **libérer immédiatement Kizza Besigye en raison de la nature de son enlèvement, qui constitue une violation flagrante du droit international relatif aux droits humains et de la procédure d’extradition qui implique des garanties en matière d’équité des procès;**
* **veiller à ce qu’une enquête impartiale et efficace soit menée sans délai sur son enlèvement et à ce que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procès équitables, sans avoir recours à la peine de mort.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de l'Ouganda, Rue Vermont 37, 3ème étage, 1202 Genève

Fax: 022 340 70 30, E-mail: chancery@ugandamission.ch / Twitter/X: twitter.com/geneva\_uganda / FB: facebook.com/uganda.geneva/